

SAINT BERTHEVIN

www.saint-berthevin.fr

Ville à Vivre... Ville à Suivre...

MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION

JUILLET / AOÛT 2024

N° 119



#Dossier :

Être en règle
pour mieux vivre
ensemble

6
EN BREF

Les œuvres de Del'Aune au cœur du centre-ville cet été
Un nouveau terrain de basket sortira de terre cet été

9
ÉCHOS DU CONSEIL

Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
La location de matériel technique soumise à de nouvelles modalités tarifaires

14
RENCONTRE

Gabriel Bordier représentera Saint-Berthevin aux J.O de Paris 2024 !

SOMMAIRE

ÉDITO

#À VOS AGENDAS

Prenez date !

#INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images

#EN BREF

Les actus du moment

#ÉCHOS DU CONSEIL

Au cœur des décisions



#GRAND ANGLE

Être en règle pour mieux vivre ensemble

#RENCONTRE

Un visage, une histoire...

#ATOUT ÉCO

Y'a du nouveau !

#CULTIV'&VOUS

Envie de sortir ?

03

04

06

09

10

14

15

16

Les prochains mois vont connaître un volume de travaux qui va profondément transformer le centre-ville de Saint-Berthevin.

La première étape, et vous avez pu le constater depuis quelques semaines, c'est le démarrage de travaux d'aménagement de la dernière tranche de la RD57. Après une première phase de travaux concernant l'entrée Ouest achevée en 2007 et une seconde avec l'entrée Est achevée en 2013, la dernière tranche d'aménagement de cet axe majeur vient de démarrer. Elle concerne les 700m entre le boulevard Raphaël Toutain et l'avenue Pierre de Coubertin. Avant d'attaquer cet aménagement, nous réalisons les nouveaux stationnements du centre-ville situés de part et d'autre du cimetière et la restructuration du boulevard Raphaël Toutain entre la rue du 11 novembre et la RD57. Dès septembre, l'aménagement de l'axe principal débutera. Il va considérablement modifier sa physionomie avec une place importante donnée au végétal et une priorisation des cheminements doux.

Par ailleurs, avant la fin de l'année, nous allons procéder à la démolition d'un ensemble de maisons propriétés communales situées sur la partie nord de la RD 57. Cette opération constitue le préalable au lancement d'une importante opération de renouvellement urbain, sur environ 6000 m², avec le projet de construire plus de 50 logements et plusieurs surfaces commerciales.

Troisième dossier d'ampleur, le lancement fin 2024 ou début 2025 de la réhabilitation et de l'agrandissement de notre Hôtel de Ville. Datant du milieu des années 70, celui-ci est quasiment dans son état d'origine. Outre qu'il constitue aujourd'hui la dernière passoire thermique des bâtiments municipaux, il ne permet pas aujourd'hui d'accueillir



© Mathieu Delmestre

les Berthevinois et Berthevinoises dans de bonnes conditions, il n'offre pas des conditions de travail satisfaisantes pour nos agents et les élus et ne permet pas de possibilités de modernisation dans son volume actuel. A la restructuration lourde du bâtiment existant avec une ambition de performance énergétique forte, viendra s'ajouter un agrandissement sur le devant du bâtiment actuel, pour l'accueil du public et la salle des cérémonies.

Il est bien évident que ces projets vont grandement perturber notre ville, mais aussi impacter le fonctionnement des services municipaux.

L'aménagement de la RD57 devrait être achevé en juillet 2025. La restructuration de l'Hôtel de Ville « enjambera » le mandat municipal en cours pour ne s'achever que dans la seconde moitié de 2026.

Notre ville bouge. Notre ville change. Son attractivité reste ainsi préservée.

« Notre ville se transforme »

« Saint-Berthevin, Ma ville »

Bimestriel d'information,
édité par la commune de Saint-Berthevin.
N° ISSN 2804-9012.

Directeur de publication : Yannick Borde, Maire

Comité de rédaction : Service Communication,
Commission Communication

Mise en page & Impression : Imprimerie Les Hauts de
Vilaine

Distribution : Milee

Dépôt légal : Juillet 2024 ; « Saint-Berthevin, Ma ville »
Place de l'Europe - CS 34 255 -

SAINT-BERTHEVIN Cedex. Tél. 02.43.69.28.27

Courriel : accueil.mairie@ville-saint-berthevin.fr

Site : www.saint-berthevin.fr

Tirage : 4 000 ex.

Yannick Borde,

Maire de Saint-Berthevin



#À VOS AGENDAS

Prenez date !

JUILLET

● ● **Tous les mardis**

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Accompagnement numérique par une médiatrice du Conseil Départemental
🕒 9h - 12h 📍 Le Lien

● **Lundi 8 juillet**

RALLYE PHOTO

Programmation estivale du Lien
14h - 17h30 📍 RDV au Lien

● **Mardi 9 juillet**

JOURNÉE À SAINTE-SUZANNE

Programmation estivale du Lien
🕒 10h - 18h

● **Tous les jeudis à partir du 11 juillet**

LES TERRASSES DU LIEN

Programmation estivale du Lien
🕒 14h - 17h30 📍 Parvis de l'Echo du Lien

● **Tous les vendredis à partir du 12 juillet**

RDV AU JARDIN

Programmation estivale du Lien
🕒 10h - 12h 📍 En face du Lien

● **Mardi 16 juillet**

JOURNÉE À SAINT-LOUP DU GAST

Programmation estivale du Lien
🕒 11h - 17h30

● **Lundi 22 juillet**

COLLECTE DE SANG

Organisé par l'association du don du sang bénévole
🕒 16h - 19h 📍 Salle Vicoin - L'Agora

● **Lundi 22 et mardi 30 juillet**

ESCAPE GAME

Programmation estivale du Lien
🕒 2 séances : 14h et 16h30 📍 L'Echo du Lien

● **Jeudi 25 juillet**

CINÉMA DE PLEIN AIR

« Les Marsupilamis »
Programmation estivale du Lien
🕒 22h15 📍 Esplanade de L'Echo du Lien

● **Lundi 29 juillet**

PIQUE-NIQUE VOIE VERTE

Programmation estivale du Lien
🕒 RDV 11h Parking de Coupeau

● **Mercredi 31 juillet**

ATELIER MOTRICITÉ

Programmation estivale du Lien
🕒 9h30 - 11h 📍 Espace Petite Enfance Le Lien

● **Samedi 24 et dimanche 25 août**

SALON 100% LEGO

Organisé par l'association G La Brique
🕒 10h - 19h (samedi) et 10h - 18h (dimanche) 📍 Espace sportif B. Le Godais

● **Mardi 27 août**

JOURNÉE À LA MER À SAINT-MARC

Programmation estivale du Lien
🕒 10h - 18h30

● ● **Samedi 31 août**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé avec USSB
🕒 10h-16h 📍 Parking Espace sportif B. Le Godais

Retrouvez les rendez-vous culturels de la période en dernière page.

- Organisation associative
- Organisation municipale
- Organisation autre

AOÛT

● ● **Tous les mardis**

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Accompagnement numérique par une médiatrice du Conseil Départemental
🕒 9h - 12h 📍 Le Lien

● **Mercredi 21 août**

EXPLORATION SENSORIELLE

Programmation estivale du Lien
🕒 9h45 📍 Espace Petite Enfance Le Lien



ÉTAT CIVIL

Naissance

21 mars > Siyam ASNAOUI | 17 avril > Maxence LEMERCIER | 27 avril > Roman GILLET | 29 avril > Louise GEFFROY
29 avril > Iman DIALLO | 1^{er} mai > Léléo BRUNET PISCOU | 16 mai > Isaac MORIN BENAIS

Mariages

4 mai > Julien LANCELOT et Stéphane CORBIER | 25 mai > Sullivan HAVARD et Maëva FRADETAL

Décès

6 avril > Marie-Louise BASLÉ, 87 ans | 14 avril > Françoise PERRIN, 90 ans | 17 avril > Robert HUGON, 94 ans
17 avril > Tristan BLOSSIER LEMOINE | 18 avril > Gauvain BLOSSIER LEMOINE | 7 mai > Yolande LERIOUX, 81 ans
21 mai > Simone SABLÉ, 93 ans | 31 mai > Jean LEPELLERIN, 85 ans

#INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images...

3 mai ◀

La Préfète en visite à l'Épicerie Sociale

Sur sa demande, Mme la Préfète est venue visiter l'Épicerie Sociale. En présence de l'ancien président, Jean-Luc Jacquin, et de l'ancienne présidente adjointe, Josette Clavreul, elle a pu découvrir le fonctionnement de cette association dont l'objectif est d'apporter une aide alimentaire aux plus démunis, dans la limite d'un budget déterminé par les services sociaux de l'Antenne Solidarité.



▶ 22 mai

Tout Saint-Berthevin respirera en rose cette année !

A l'instar de la superbe première édition, un comité de pilotage, composé de commerçants, d'associations et d'élus, s'est constitué afin de réitérer la mobilisation de Saint-Berthevin en faveur de la lutte contre le cancer du sein en octobre prochain. Le lancement officiel se tiendra le 6 octobre prochain avec une matinée autour du sport. De nombreuses autres actions seront menées tout au long du mois...

25 mai ◀

Carton plein pour le Festival de l'éveil culturel !

De l'œuf à la poule, de la chenille au papillon, de la graine à l'arbre, de la feuille blanche à la création... « Métamorphoses », tel était le thème de cette édition placée sous le signe de la transformation des objets, de la matière, des mots et des sons. Au gré d'animations ludiques et artistiques, les jeunes enfants de 0 à 6 ans ont arpenté les différents espaces aménagés et décorés pour l'occasion.



▶ 26 mai

Le basket a de nouveau rassemblé les foules !

Comme tous les ans, Saint-Berthevin fut la capitale du basket le temps d'un week-end avec la 33^{ème} édition du Tournoi des 1000 Pattes, organisé à l'Espace sportif Bernard Le Godais. 132 équipes, 484 matchs dans toutes les catégories jeunes, 150 bénévoles mobilisés : un événement sportif unique en Mayenne et dans la région !



31 mai

Des Berthevinois honorés pour leurs engagements ou leurs performances

« Ils font Saint-Berthevin »... Cette nouvelle cérémonie annuelle a pour objectif de récompenser les Berthevinois qui se sont engagés dans des actions ou se sont illustrés dans des performances.

Cette première édition a honoré 7 lauréats :

- les bénévoles du tournoi de basket des 1000 Pattes pour le « Prix du collectif sportif »,
 - Thibault Le Douaron pour le « Prix du sportif individuel »,
 - Monique et Roger Aubry pour le « Prix du bénévolat associatif »
 - Sandra Derenne pour le « Prix de l'engagement citoyen et solidaire »
 - Pierre-Emmanuel et Sonia Desrues pour le « Prix de la dynamique économique »
 - Jean-Yves Leloup pour le « Prix insolite »
 - Jean-Luc Jacquin pour le « Prix coup de coeur de la ville »
- Bravo et félicitations à tous !!

1^{er} juin

L'agriculture s'est invitée en ville

Après la réussite de l'édition 2023, la fête champêtre du Comice Agricole a désormais pris ses quartiers à Saint-Berthevin, sur le site de la Fénardière.

De nouveau, cette année, elle a rassemblé les foules autour de l'agriculture et de nombreuses animations proposées pour l'occasion..



2 juin

Le judo a fait bouillonner le complexe sportif le temps d'un week-end !

Les finales départementales de district de judo se sont jouées à Saint-Berthevin et ont réuni 160 jeunes nés entre 2014 et 2017 venant de 12 clubs du département.

Félicitations aux participants, ainsi qu'aux bénévoles et parents de judokas pour leur investissement ayant permis ainsi la réussite de cette compétition.

8 juin

Le public présent pour cette matinée dédiée à la sécurité et la prévention

Animée par le Commissaire Divisionnaire Nicolas Guerrand de la Direction Départementale de la Police Nationale, cette réunion publique a permis de rappeler les bons gestes à adopter au quotidien et à la veille des départs en vacances, pour minimiser le risque de cambriolages, ainsi que les dispositifs existants, comme les Voisins Vigilants ou l'Opération Tranquillité Vacances. Ce fut aussi l'occasion d'expliquer le système de vidéoprotection récemment déployé sur la ville.



#EN BREF

Les actus du moment

CENTRE VILLE

Les nouvelles aires de stationnement livrées début juillet



Vous l'avez sans doute remarqué... L'aménagement des 2 zones de stationnement de part et d'autre du cimetière du Haut-Bourg avance vite ! Le parking Ouest devrait être livré tout début juillet, celui situé à l'Est du cimetière le sera au cours de l'été.

A terme : 76 places de stationnement paysager gratuit. A noter que l'éclairage et les espaces verts seront aménagés ultérieurement. Parallèlement, les entreprises ont également aménagé l'accès piétonnier du parking Est vers la rue Pénot.

Le stationnement place de l'Europe devient réglementé

Suite à l'installation de la base de vie du chantier place de l'Europe, le parking public dispose actuellement de 40 places dont 3 pour PMR. Des dysfonctionnements ayant été relevés avec parfois un afflux très important sur certaines heures et certains jours et des stationnements constatés jusqu'au pied de l'hôtel de ville, supprimant toute possibilité de

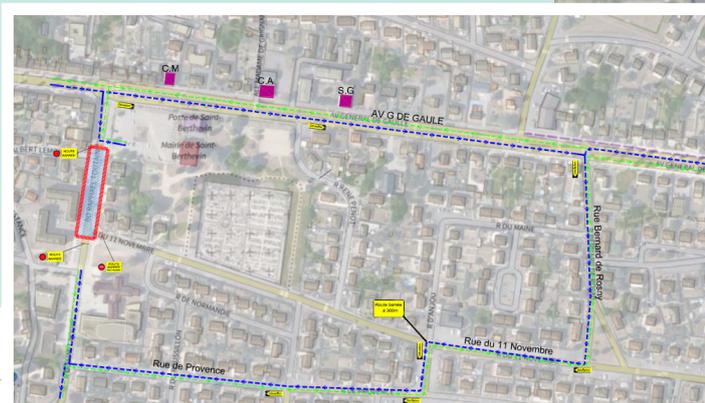
retournement, il a donc été décidé de réserver définitivement les places devant la mairie par un marquage en peinture. Par ailleurs, pour inciter au turn-over et éviter les voitures tampon à la journée, **le stationnement sur la place deviendra réglementé en zone à disque dès la mi-juillet**. Demeurant gratuit, il sera cependant limité à 2 heures en continu.



Démarrage de la 2^{ème} phase avec le haut du boulevard Toutain

A l'issue de l'aménagement des zones de stationnement, le haut du boulevard Raphaël Toutain sera occupé par les engins de travaux publics. Pour rappel, ce tronçon qui relie le centre-ville aux équipements socio-culturels et culturels se composera d'un couloir descendant partagé vélos, voitures et d'un couloir vélo montant dédié. Des trottoirs et des places de stationnement seront également aménagés de part et d'autre de la voie.

Pendant cette 2^{ème} phase de travaux estimée à 7 semaines, une déviation sera organisée par la rue Bernard de Rosny et la rue de Provence.



DERNIÈRE MINUTE

La déchetterie passe aux horaires d'été

Pour garantir la santé et la sécurité des agents durant les périodes de fortes chaleurs et de canicule, les horaires d'ouverture de l'ensemble des déchetteries de Laval Agglomération seront modifiés du 1^{er} juillet au 31 août.

Déchetterie de Saint-Berthevin
Ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 7h30 à 14h sans interruption.
Fermée les mardi et dimanche.



Culture

Les œuvres de Del'Aune au cœur du centre-ville cet été



Le sculpteur mayennais Del'Aune, de son vrai nom Gérard Leclerc, avait eu un vrai coup de cœur pour les équipements situés en bas de la rue de la Libération et souhaitait y installer son atelier. Malheureusement décédé avant l'inauguration de cet espace en 2014, la ville avait alors choisi de lui rendre hommage en dénommant ce lieu « Espace Del'Aune Arts et Culture ».

10 ans plus tard et après plusieurs résidences d'artistes, Saint-Berthevin lui rend de nouveau hommage avec une exposition de ses œuvres en partie à ciel ouvert. Du Père Ubu à L'Abbé Pierre, en passant par La Femme qui ne manque de piquant et Le Trotteur de

Craon qui trône le temps de l'expo sur le giratoire des Loges à l'entrée de la ville, ses plus grandes œuvres issues de collections privées ou publiques ont été gracieusement mises à disposition de la ville par leurs propriétaires respectifs.

Parallèlement, la cour de cet espace a fait l'objet d'un réaménagement et d'une végétalisation créant ainsi un square de culture ouvert à tous.

Jusqu'au 4 août 2024
Avenue de la Libération
Ouverture de l'Atelier d'Artistes du jeudi au dimanche, de 14h30 à 18h30.

Animation

Défis, bal et feu d'artifice !



La Fête de la Saint-Berthevin revient le samedi 6 juillet prochain avec un riche programme !

En famille ou entre amis, constituez votre équipe et venez participer aux défis qui seront proposés, de 15h à 18h, par les associations berthevinoises. De très beaux lots seront à gagner, notamment de l'électroménager.

L'après-midi sera agrémentée de diverses animations : danse, capoeira, promenades en calèche, atelier maquillage, mosaïque Lego, pêche aux canards, structures gonflables...

Le soir, l'Orchestre Holiday ambiancera la plaine de Caslino d'Erba derrière la Maison des Jeunes et le feu d'artifice sera tiré à 23h.

Restauration sur place tout au long de la soirée.

Samedi 6 juillet 2024
De 15h à 1h
Plaine de Caslino d'Erba, à l'arrière de la Maison des Jeunes
Accès Parking de l'Espace sportif B. Le Godais.
Inscriptions aux défis sur place

Sécurité

La police nationale aux côtés de la police municipale

Depuis plusieurs semaines, à la demande du commissaire divisionnaire, la ville expérimente des patrouilles conjointes police municipale / police nationale.

Grâce à des patrouilles pédestres dans les commerces et dans les transports en commun, l'idée est de montrer la présence des policiers municipaux et leur collaboration avec les services étatiques.

Ces patrouilles ont tout d'abord surpris car l'image répressive est ancrée dans les esprits, mais l'objectif est de rassurer les populations et de rendre accessible les policiers qui habituellement patrouillent majoritairement en voiture.

La police nationale détache donc un trinôme dédié à la mission police de proximité et quelques contrôles à but pédagogique.



#EN BREF

Les actus du moment

Sport

Un nouveau terrain de basket sortira de terre cet été



© Olivier Richefou

Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, le Conseil Départemental de la Mayenne a mis en place un dispositif d'accompagnement des collectivités en faveur du développement des équipements sportifs appelé « Héritage 2024 ». Celui-ci prévoit une prise en charge totale de la création de certains équipements moyennant une mise à disposition du terrain d'implantation par la commune.

De ce dispositif a donc découlé un projet de terrain de basket 5x5 sur le site de l'Espace sportif B. Le Godais, à l'arrière de la Maison des Jeunes. L'aménagement de ce nouvel équipement, d'une surface de près de 600 m², débutera au cours du mois de juillet.

Toujours dans le cadre de ce dispositif départemental, deux terrains de padel seront également aménagés au cours de l'année 2025 sur le site de l'Espace sportif de l'Eglanière.

Laval Agglomération Hébergement temporaire chez l'habitant

Vous avez une chambre disponible dans votre logement et souhaitez la proposer à la location pour une courte période ? Vous recherchez un hébergement temporaire et abordable le temps de votre stage ou job d'été ? Le dispositif hébergement temporaire chez l'habitant peut vous intéresser.

L'association départementale pour le logement des jeunes (ADLJ) a lancé dans l'agglomération lavalloise un dispositif d'habitat temporaire chez l'habitant. Il permet aux jeunes de 15 à 30 ans, en apprentissage, en stage ou en mobilité professionnelle, de bénéficier d'un logement au plus près de leur emploi ou de leur formation.



L'association fait concorder des profils d'hébergeurs et d'hébergés, et peut trouver un hébergement en 24 à 48 heures au tarif de 15 € la nuit.

Plus d'informations sur www.agglo-laval.fr



DERNIÈRE MINUTE

Forum des sports et des loisirs

Envie de démarrer une nouvelle activité sportive ou de loisirs à la rentrée prochaine ?

Rendez-vous au Forum des associations le samedi 31 août, de 10h à 16h, parking de l'Espace sportif B. Le Godais.

Buvette et restauration sur place.

Services municipaux Fermetures estivales



- **Mairie** : fermée tous les lundis en juillet et août
- **Le Lien** : fermé les vendredis 16 et 30 août
- **Le Reflet** : fermé du 9 juillet au 23 août
- **Médiathèque Le Reflet** : fermée du 1er au 15 août
- **Médiathèque Le Lien** : fermée du 15 juillet au 15 août
- **Centre technique municipal** : fermé du 12 au 16 août
- **Ile aux Mômes** : fermé les vendredis 16 et 30 août
- **Maison des Jeunes** : fermée du 5 au 23 août et le vendredi 30 août



#ÉCHOS DU CONSEIL

Au cœur des décisions
de la séance du 23 mai 2024

Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables



Par délibération en date du 7 février 2024, les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) ont été fixées sur la commune, telles que prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Conformément à cette délibération, un dossier d'information sur les ZAE nR envisagées sur le territoire de la commune a été consultable par le public

du 1^{er} mars au 20 avril derniers et mis en ligne sur le site internet de la ville. Un registre de concertation a été mis à disposition, une consultation par voie électronique a également été mise en place et une réunion publique présentant le projet s'est tenue le 15 avril dernier.

A l'issue de cette concertation, les ZAE nR identifiées ont donc été définitivement validées.

Consulter les zones d'accélération des énergies renouvelables sur www.saint-berthevin.fr.

La location de matériel technique soumise à de nouvelles modalités tarifaires

La collectivité est parfois sollicitée par des entreprises pour de la location de matériel technique municipal. Ces mises à disposition se limitent aujourd'hui aux seules associations ou, de façon plus restrictive, aux particuliers ou associations hors Saint-Berthevin (uniquement pour des tables, bancs ou barrières).

Il convenait de revoir les modalités tarifaires en élargissant le matériel municipal pouvant être mis à disposition des tiers et par ailleurs de revoir les modalités de mise à disposition gracieuse des minibus de la ville.

Les nouvelles conditions tarifaires et les mises à disposition gracieuses sont consultables sur le site de la ville.

Consulter les nouvelles modalités tarifaires sur www.saint-berthevin.fr.



PROCHAINE SÉANCE

Le Conseil Municipal
se réunira le

Judi 4 juillet 2024

L'ordre du jour
sera consultable
sur le site de la ville
www.saint-berthevin.fr
à compter du 28 juin.

Le compte administratif devient le compte financier unique (C.F.U)



La collectivité rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'elle a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, elle établit le compte administratif (CA) du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

La ville de Saint-Berthevin a fait le choix d'expérimenter la mise en place du Compte Financier Unique à compter de 2023 avant sa généralisation au 1^{er} janvier 2026.

Consulter le Compte Financier Unique 2023 sur www.saint-berthevin.fr, rubrique Mairie/Finances

#GRAND ANGLE

ÊTRE EN RÈGLE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Comme dit le proverbe, « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ». De ce fait, pour bien vivre ensemble, certaines règles doivent être respectées. C'est l'affaire de tous !

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est donc important de bien vous informer au préalable des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), c'est quoi ?

Le PLUi est un document de planification à l'échelle intercommunale qui guide l'aménagement et le développement du territoire pour les années à venir et se substitue aux PLU des communes. Il détermine les droits à construire pour chaque parcelle et s'impose à toute demande d'autorisation de construire.

PC = Permis de Construire / DP = Déclaration Préalable

Construction d'une maison :

PC+ (si surface $\geq 150 \text{ m}^2$: recours obligatoire à un architecte)

Extension / Agrandissement

(lien fonctionnel ou physique avec la construction principale)

En zone naturelle/agricole (PLUi)

- $\leq 20 \text{ m}^2$: DP
- $\geq 20 \text{ m}^2$: PC

En zone urbaine (PLUi)

- $\leq 40 \text{ m}^2$: DP
- $\geq 40 \text{ m}^2$: PC (si habitation $\geq 150 \text{ m}^2$ après travaux : recours obligatoire à un architecte)

Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

- remplacement ou réfection de toiture : DP
- création de fenêtre, porte-fenêtre ou fenêtre de toit : DP
- pose de panneaux photovoltaïques : DP
- ravalement de façade : DP
- remplacement des menuiseries extérieures : DP
- peinture de volets : DP
- isolation thermique par l'extérieur : DP

Démolition d'un bâti :

permis de démolir

Terrasse non-couverte

(contact avec la construction existante)

- Sans surélévation et peu importe la surface : aucune démarche (sauf secteur ABF)
- Avec surélévation en zone rurale/agricole (PLUi) $\leq 20 \text{ m}^2$: DP / $\geq 20 \text{ m}^2$: PC
- Avec surélévation en zone urbaine (PLUi) $\leq 40 \text{ m}^2$: DP / $\geq 40 \text{ m}^2$: PC



➤ Le dépôt d'un dossier ne vaut pas accord. Le démarrage des travaux n'est autorisé qu'une fois avoir reçu la validation de votre demande.

➤ Si les travaux ne sont pas soumis à autorisation, ils doivent cependant respecter le PLUi.

➤ Si vous faites appel à une entreprise pour réaliser vos travaux et que celle-ci est contrainte d'occuper une partie du domaine public (trottoir ou autre) pour installation de matériel (échafaudage, engins...), vous devez en faire la demande auprès de la Police Municipale via le formulaire CERFA n°14023.

Le service Urbanisme de Saint-Berthevin est ouvert les lundi, mercredi et vendredi, de 13h30 à 17h30.

Tél. 02.43.69.83.83

Mail : urbanisme@ville-saint-berthevin.fr



COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?

1 Se renseigner des règles d'urbanisme applicables sur votre terrain

- sur le site de Laval Agglomération
- auprès du service urbanisme de la ville de Saint-Berthevin*

2 Retirer votre dossier

- auprès du service urbanisme de la ville de Saint-Berthevin
- sur la plateforme Geopermis www.geopermis.fr
- sur le site www.service-public.fr

3 Déposer votre dossier renseigné

- en 4 exemplaires auprès du service urbanisme de la ville de Saint-Berthevin
- sur la plateforme Geopermis www.geopermis.fr

4 Instruction de votre demande

- examen par un instructeur du droit des sols du service urbanisme de Laval Agglomération, au vu du Code de l'Urbanisme, du PLU et d'éventuels autres règlements opposables (Bâtiments de France, gestionnaire voirie, assainissement)

5 Délai d'instruction de votre dossier

A réception du dossier complet :

- permis de construire, permis de démolir ou certificat d'urbanisme opérationnel : 2 mois
- déclaration préalable : 1 mois

Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consulter des services extérieurs comme les Bâtiments de France.

6 Afficher votre autorisation de travaux

- affichage visible et réglementaire, depuis la rue, pendant 2 mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux.

Le délai de recours des tiers court à compter du 1^{er} jour d'affichage.

7 Déposer votre déclaration de fin de travaux

- dans le cadre d'un PC ou d'une DP, obligation de déposer en mairie, à la fin des travaux, le formulaire CERFA n°13408 de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) qui déclenche le passage de la police municipale sur place pour vérification de la conformité des travaux au dossier déposé.
- dans le cadre d'un PC, obligation de déposer une déclaration d'ouverture de chantier via le formulaire CERFA n°13407.

Construction piscine enterrée ou semi-enterrée

- bassin $\leq 10 \text{ m}^2$: aucune démarche (sauf secteur ABF)
- bassin entre 10 et 100 m^2 : DP
- bassin $\geq 100 \text{ m}^2$: PC
- piscine couverte $\geq 1.80 \text{ m}$ de hauteur : PC

Aménagements intérieurs

(dans une construction) :

aucune formalité si les travaux ne modifient pas l'aspect extérieur, ne s'accompagnent pas d'un changement de destination, ne créent pas de niveau supplémentaire ni de surface supplémentaire supérieur à 5 m^2 .

Annexes, abris de jardin, pergolas...

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune démarche (sauf secteur ABF)
- $\leq 20 \text{ m}^2$: DP
- $\geq 20 \text{ m}^2$: PC

Travaux modifiant les délimitations ou limites séparatives de parcelles

- pose d'un portail : DP
- pose d'un grillage : DP
- pose de palissades : DP
- suppression d'une haie séparative : DP

PENSEZ AUX DÉMARCHES EN LIGNE !

Géopermis est une plateforme en ligne qui vous permet de déposer directement vos demandes d'autorisation d'urbanisme. Ce dispositif gratuit simplifie les démarches, du dépôt de dossier au suivi de l'avancée du traitement de votre demande.

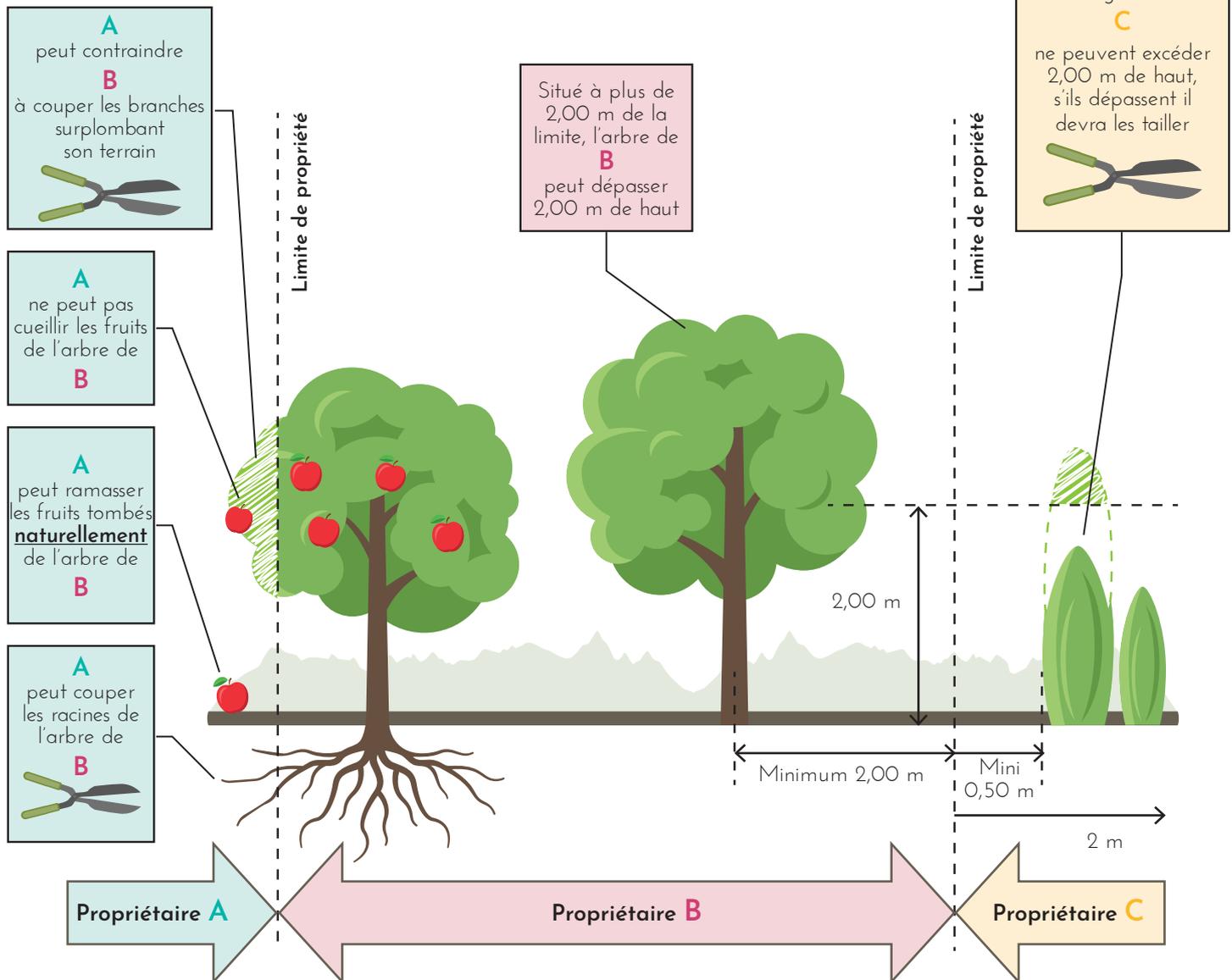


#GRAND ANGLE

La réglementation s'applique au vert Arbres, arbustes, haies : les bonnes pratiques

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des végétaux. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à

respecter. Pour éviter des conflits, mieux vaut connaître la loi et la réglementation en vigueur.



Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies de circulation doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires, locataires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du domaine public. Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la

voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Elles ne doivent pas non plus déborder sur les terrains voisins.

Pour préserver la période de nidification, la taille des arbres et haies est strictement interdite entre le 15 mars et le 31 août.

IL est strictement interdit de brûler vos déchets verts. Déposez-les en déchetterie ou dans un composteur.

Pour la sécurité et le cadre de vie de tous J'entretiens mon trottoir en toute saison

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en

tant que locataire ou propriétaire et ce, durant toute l'année.



- Chacun est tenu de nettoyer le trottoir et son caniveau. Le nettoyage concerne le balayage, le désherbage, le démoussage et le déneigement des trottoirs.
- Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques interdits par la loi.
- Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts, soit par compostage à domicile, soit par dépôt en déchèterie. En aucun cas, ils ne doivent être mis dans les conteneurs d'ordures ménagères, jetés sur la voie publique ou dans les avaloirs des eaux pluviales.
- Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales et éviter des obstructions des canalisations et limitera ainsi les risques d'inondation en cas de très fortes pluies.

PENSEZ À LAISSER LES TROTTOIRS ACCESSIBLES

D'une manière générale, il convient de ne pas gêner ou obstruer le passage sur les trottoirs des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite. Pour cela, il est attendu de respecter, lorsque la largeur de trottoir le permet, une largeur minimale de cheminement accessible de 1,20m, telle que préconisée par les textes législatifs et réglementaires en vigueur. Le dépôt de matériaux ou d'ordures sur les trottoirs, ainsi que le stationnement de véhicule sont donc fortement déconseillés.



MÉMO

Pensez à respecter les horaires !

Les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, les pompes d'arrosage à moteur thermique, les tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**
8h30 - 12h / 14h - 19h30
- **Mercredi et samedi :** 9h - 12h / 15h - 19h
- **Dimanche et jours fériés :** 10h - 12h.

Attention aux dépôts sauvages

L'abandon d'objets encombrants ou le déversement de déchets sur l'espace public est strictement interdit. Lorsque les contrevenants sont identifiés, **la ville procède désormais à une verbalisation systématique s'élevant à 135 €.**

Circulation et détention d'animaux

Sur le domaine public et privé, et notamment le site de Coupeau, **les chiens doivent impérativement être tenus en laisse**, voire muselés pour les chiens catégorisés. Ils sont interdits dans les espaces tels que squares pour enfants, équipements sportifs, édifices culturels... La détention de poules est limitée à 4 maximum en zone urbanisée et totalement interdite dans les bâtiments d'habitation collectifs. Elle doit se faire dans un lieu clôturé avec un abri clos et couvert d'une superficie inférieure à 5 m². Tout détenteur d'oiseaux ou de volailles est tenu d'en faire la déclaration auprès de la Police Municipale.

CONTACTS

Service Urbanisme Saint-Berthevin

Ouvert les lundi, mercredi et vendredi,
de 13h30 à 17h30
Tél. 02.43.69.83.83
urbanisme@ville-saint-berthevin.fr

Service Environnement/Déchets de Laval Agglomération

Tél. 02.53.74.11.00
dechets@agglom-laval.fr

Déchetterie de Saint-Berthevin

Ouverte du lundi au samedi,
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

⚠ Horaires d'été cf p. 6

Police Municipale

Tél. 06.75.21.47.40
police.municipale@ville-saint-berthevin.fr

#RENCONTRE

Un visage, une histoire...



GABRIEL BORDIER REPRÉSENTERA SAINT-BERTHEVIN AUX J.O DE PARIS 2024 !

À un peu plus d'un mois des Jeux Olympiques de Paris, nous avons rencontré Gabriel Bordier, licencié de l'USSB Athlétisme, qui représentera la ville pour le 20 km marche.



Bonjour Gabriel. Qui es-tu ?

J'ai 26 ans et je vis à Saint-Berthevin. Je suis en fac de médecine à Angers depuis 2014 et plus précisément en 9^{ème} année avec une spécialisation en rhumatologie. Ma fin d'étude est prévue pour mai 2026. Je suis aussi marcheur, licencié au club d'athlétisme de Saint-Berthevin.

Comment fait-on quand on est sportif de haut niveau et étudiant en médecine ?

J'arrive à conjuguer vie sportive et vie d'étudiant en médecine grâce à une bonne organisation personnelle et une appétence pour le travail depuis toujours. Je privilégie les entraînements en fin de journée après mon travail. J'ai réussi à aménager mon temps de sportif et d'étudiant. Le niveau et l'implication de ma passion sont équivalents à un athlète professionnel mais je veux garder les pieds sur terre et surtout garder le plaisir du sport.

Du temps pour des loisirs ?

Je suis musicien à mes heures perdues et je regarde des films, lis des livres.

Et Saint-Berthevin dans tout ça ?

Je suis licencié à l'USSB Athlétisme

depuis 20 ans et toujours disponible pour le club dans les grands événements. J'interviens aussi dans les écoles pour continuer à transmettre les valeurs du sport.

Comment te prépares-tu pour les compétitions ?

C'est essentiellement à Saint-Berthevin que je me prépare aux compétitions, sur des parcours familiers et entouré d'une équipe : mon entraîneur, mon préparateur physique ou mon kiné. Nous travaillons ensemble pour améliorer ma performance.

Mes entraînements sont quotidiens avec une intensification à l'approche des grands rendez-vous. En ce moment, je suis à deux séances par jour en alternant séance de marche avec renforcement musculaire ou séance de marche avec footing.

Quelle est ton domaine de prédilection en marche ?

Ma spécialité est le 20 km mais je peux aussi faire du 5 000 m ou du 10 000 m pour donner des moments de répit à mon corps. Par exemple, entre le 15 mars et le 21 avril, j'ai fait 3 courses de 20 km, il faut donc un temps de récupération entre chaque compétition.

Quel est ton meilleur souvenir ?

Un de mes moments le plus marquant est ma 10^{ème} place au championnat du monde à Budapest entouré de mon entraîneur, mes amis et ma famille. Je n'étais pas attendu à cette place donc c'est un bon souvenir et une belle surprise...

Tu viens de faire 4^{ème} au championnat d'Europe à Rome. Comment appréhendes-tu les J.O de Paris ?

Participer aux Jeux Olympiques est un des plus grands accomplissements dans une carrière de sportif. Faire les jeux dans son pays, c'est un honneur et j'ai conscience que je n'aurai pas cette opportunité à nouveau.

Contrairement aux J.O de Tokyo qui se sont faits dans un contexte de Covid avec un isolement avant de partir, là, j'ai vraiment envie de partager et d'emmener les gens avec moi. J'espère que les étoiles seront alignées en août pour aller chercher un chrono inférieur à 1h20 sur le 20 km !

Quel est le programme te concernant ?

Le 1^{er} août à 7h30, ce sera le 20 km marche, ma spécialité, et le 7 août à 7h30, un relais mixte, une première aux J.O. J'aurai 6 jours pour récupérer entre les deux, mais ce sera une belle épreuve avec des perspectives. Nous sommes une bonne équipe de France, avec une homogénéité en marche ; avec les performances de chacun, nous pouvons avoir un beau temps collectif.



PRENEZ DATE !

Venez encourager et suivre la course de Gabriel sur écran géant, le jeudi 1^{er} août prochain, à partir de 7h30 à l'Espace sportif B. Le Godais.



#ATOOUT ÉCO



Ostéopathe, psychopraticienne et infirmière Le nouveau cabinet regroupe 3 professions médicales

Afin de gagner en accessibilité, Carine Lemaître, étio-pathe ostéopathe, et Florence Gohier, infirmière libérale, ont quitté leurs anciens locaux, avenue de la Libération, pour s'installer tout près, rue du 8 Mai, dans l'ancien cabinet dentaire.

Carine Lemaître accueille ses patients, du nourrisson au sénior, du lundi au vendredi, sur rendez-vous. A la fois ostéopathe et étio-pathe, elle peut vous recevoir pour tout dysfonctionnement ou douleur en lien avec les os, les articulations, les muscles, ou d'ordre gynécologique, ORL, etc...

Florence Gohier, infirmière, vous reçoit au cabinet, uniquement sur rendez-vous, du lundi au dimanche, de 6h à 19h. Elle effectue aussi des consultations à domicile sur Saint-Berthevin, mais aussi

Le Genest Saint-Isle et Loiron. Afin d'assurer une continuité des soins, elle est systématiquement remplacée pendant ses jours de congé.

Au duo, s'est greffée au cours du mois de mai, Sandra Grimaud, psychopraticienne. Installée auparavant sur Laval, elle a saisi l'opportunité de s'installer dans un local plus adapté et à proximité d'une ligne de bus. Elle reçoit les enfants, adolescents et adultes sur rendez-vous, pour toute question ou problème psychologique, comme le mal-être, le stress, les problèmes de sommeil...

10 rue du 8 Mai 1945 - Saint-Berthevin
Carine Lemaître, ostéopathe étio-pathe :
06.63.01.72.11
Florence Gohier, infirmière : 06.69.06.92.52
Sandra Grimaud, psychopraticienne :
06.49.80.95.74

L'Orange Bleue Musculation et fitness au cœur de la zone commerciale



Que vous recherchiez du cardio, du renforcement musculaire ou du bien-être, vous trouverez sûrement votre idéal au sein de la nouvelle salle de sport L'Orange Bleue. Porté par Anthony Jan, ancien commando parachutiste dans l'armée, reconverti en coach sportif, cet équipement se veut être accessible et familial. Peu importe votre niveau et votre disponibilité, vous trouverez sûrement des séances qui vous conviendront. « Nous proposons des cours collectifs, mais aussi sur machines, ainsi que des programmes personnalisés » précise Anthony. Accompagné de Titouan Lebreton et Laureen Boivin, 2 autres coaches diplômés d'Etat, il propose diverses formules d'abonnement pour les particuliers et les salariés grâce à des partenariats avec des entreprises locales.

83 boulevard Louis Armand - Saint-Berthevin
Horaires d'ouverture : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h, le mercredi, de 12h à 21h et le samedi, de 9h30 à 12h30 / Ouvert en libre accès de 6h à 23h, 7j/7 (voir conditions d'abonnement).
Contact : 06.42.85.08.39
Mail : lorangebleue.saintberthevin@gmail.com

Le Petit Casino Réouverture de la supérette de proximité



En attendant le futur acquéreur des lieux, c'est Nathalie Porte du Groupe Casino qui a repris les rênes de la supérette le 17 mai dernier. Sa mission ? Remettre le commerce sur pied, réalimenter les stocks pour vous proposer un service de proximité de qualité.

Avenue de la Libération - Saint-Berthevin
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi, de 8h à 19h30 et le dimanche, de 9h à 13h et de 17h à 20h.
Contact : 02.72.89.03.59

Li Motors Achat et vente de véhicules de sport ou premium

Jeune Mayennais passionné de belles voitures, Ilario Louis a monté sa société d'import de véhicules de sport en octobre 2022 mais s'est installé au cours du printemps à Saint-Berthevin. « J'importe de toute l'Europe des modèles exclusifs de grande marque et qui se différencient par leur configuration, leur couleur, leurs options » explique-t-il. « Je les revends sur la France entière garantissant le meilleur prix de vente pour l'acheteur ». Ilario peut aussi faire des recherches personnalisées selon le cahier des charges du client.



18 boulevard de l'Industrie - Saint-Berthevin
Accueil sur rendez-vous uniquement.
Contact : 06.48.17.84.83
Mail : contact@limotors.fr
www.limotors.fr



Envie de sortir ?
LES PROCHAINES DATES

EXPO



Jusqu'au 4 août 2024
Del'Aune,
Œuvres
publiques -
œuvres privées
Cf. P7

▶ Avenue de la
Libération
Ouverture
de l'Atelier
d'Artistes
du jeudi au
dimanche de
14h30 à 18h30

THÉÂTRE



Samedi 14 septembre 2024
Le Malade imaginaire par le
Collectif Citron

La saison culturelle de Saint-Berthevin accueille son premier spectacle en extérieur à l'occasion du Festival Le Chainon Manquant.

Dans un cadre bucolique, la dernière pièce de Molière sera pressée par le Collectif Citron, pour en extraire un spectacle drôle, frais et pétillant !

▶ 17h / Parc de Coupeau
Durée : 1h / Tout public à partir de 8 ans
Gratuit

SAISON CULTURELLE 2024-2025 : SORTEZ VOS AGENDAS !

Du 13 septembre au 27 octobre 2024

EXPOSITION-BD

Lucien et les mystérieux phénomènes /
Alexis Horellou et Delphine Le Lay
Espace Del'Aune - Hall et médiathèque du Reflet

Vendredi 4 octobre 2024

CONCERT JAZZ CROONER BLUES

March Mallow

20h30 / Auditorium Le Reflet

Vendredi 8 novembre 2024

THÉÂTRE

L'Étrange Odysée / Compagnie Cours

Toujours

20h30 / Auditorium Le Reflet

Dimanche 1er décembre 2024

CONCERT CLASSIQUE ET TZIGANE

Brahms le Tzigane / L'Ensemble

Mélisme(s) et Bankal Trio

16h30 / Auditorium Le Reflet

Samedi 7 décembre 2024

CONCERT FAMILIAL

Cavalcade en Cocazie / Rédèr Nouhaj

17h / Auditorium Le Reflet

Dimanche 2 et lundi 3 février 2025

DÉCOUVERTE DE SPECTACLES

Journées Pulsar / Compagnie T'Atrium

Programme à venir

Samedi 22 février 2025

JEUNE PUBLIC

Festival Monte dans l'Bus

Norman c'est comme normal à une lettre

près / La Kosmoccompany

17h / Auditorium Le Reflet

Du 28 février au 30 avril 2025

EXPOSITION

Paysage poétique / Stéphane Delaunay

Hall et Médiathèque Le Reflet

Jedi 13 mars 2025

SLAM

Scène ouverte avec Chloé M.

20h / Auditorium Le Reflet

Mercredi 2 avril 2025

CONCERT

Dominique A en trio / 1^{ère} partie : Clément

Lemmenicier

20h30 / Auditorium Le Reflet

Vendredi 25 avril 2025

DANSE

Kern, une insolite rencontre / Compagnie

NGC 25

20h30 / Auditorium Le Reflet

Samedi 24 mai 2025

THÉÂTRE DOCUMENTAIRE

Larzac / Cie 13.36, Philippe Durand

20h30 / Chez l'habitant

Samedi 14 juin 2025

CONCERT - Fête de la Musique

Zar Elektrik

MÉDIATHÈQUES LES COUPS DE CŒUR

Atelier créatif :
carnet de voyage



Apprenez à relier votre propre carnet et customisez-le pour en faire un carnet de voyage pour cet été.

Mardi 9 juillet 2024

15h / Médiathèque Le Reflet

Pour adultes et ados à partir de 12

ans / Durée : 2h30

Gratuit / Sur réservation

La réalité virtuelle



Venez découvrir une sélection de jeux vidéo en réalité virtuelle et profitez de petites expériences immersives et dépaysantes.

• **Jedi 11 juillet 2024**

15h - 18h (créneaux de 15 min.) /

Médiathèque Le Lien

• **Jedi 18 juillet 2024**

15h - 18h (créneaux de 15 min.) /

Médiathèque Le Reflet

Tout public à partir de 8 ans / Gratuit



Horaires d'été de vos
médiathèques

Médiathèque Le Reflet

Mardi : 15h-18h30 / Mercredi : 10h-12h30 et

14h-18h30 / Jeudi : 15h-18h30 / Vendredi :

15h-18h30 / Samedi : 10h-12h30 et 15h-17h

Fermée du 1^{er} au 15 août.

Médiathèque Le Lien

Lundi : 16h-18h / Mardi : 16h-18h / Mercredi :

10h-12h et 14h-18h / Jeudi : 16h-18h

Fermée du 15 juillet au 15 août.

Détail des spectacles, tarifs et modalités
de réservation sur www.saint-berthevin.fr.

Tél. Le Reflet : 02.43.69.21.90

accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr

Retrouvez l'actualité du Reflet sur Facebook : Saint Berthevin Culture /

Instagram : @saintberthevinculture